



HONORAIRES transaction

0 à 70 000 euros	5 000 euros TTC
70 001 à 100 000 euros	8 % TTC
100 001 à 150 000 euros	7 % TTC
150 001 à 350 000 euros	6.5 % TTC
350 001 à 500 000 euros	5.5 % TTC
Au-delà de 500 001 euros	5 % TTC

Avis de valeur 180 euros TTC offert si mise en vente du bien

HONORAIRES location

Locaux Habitation Loi ALUR

Frais de visite, Constitution dossier, Rédaction du bail :

Charge locataire : 8 € / m²

Charge propriétaire : 8 €/m²

Etat des lieux :

Charge locataire : 3 € / m² *

Charge propriétaire : 3 € /m²*

*Notre agence ne réalise les états des lieux que pour les immeubles loués par nos services.

Locaux commerciaux

Les honoraires de location pour les baux garage, parking, commerciaux ou professionnels sont de 12 % TTC du loyer net annuel à la charge du preneur

Avis de valeur 180 euros TTC offert si mise en location du bien